



attac
isère

Le groupe Énergies

L'assemblée générale d'Attac-Isère du 27 mars 2004 a décidé la création d'un groupe de travail sur l'énergie. Celui-ci s'est réuni les 27 avril, 10 mai et 7 juin.

Ces trois premières réunions ont été l'occasion, en premier lieu, de clarifier ce que ses participants attendaient de ce groupe de travail et quels objectifs ils souhaitaient lui fixer. Elles ont également permis, lors des exposés faits par plusieurs participants, de faire le point et de s'entendre sur une analyse commune relative à quelques notions économiques nécessaires pour aborder les réflexions sur les possibilités de développement énergétique et les solutions alternatives aux choix actuels. Un thème a également été débattu : celui des scénarios alternatifs économes en énergie et utilisant de façon plus volontariste les énergies dites renouvelables. Un exposé sur les outils énergétiques locaux (les deux sociétés d'économie mixte : *Compagnie de chauffage* et *Gaz électricité de Grenoble*) a permis d'appréhender les possibilités d'action et les choix parfois divergents des collectivités locales.

Il est apparu que **deux aspects** importants recueillaient l'accord de l'ensemble des participants et permettaient d'aborder un grand nombre de questions soulevées par le développement énergétique :

1° Comment assurer un égal accès à tous aux ressources énergétiques indispensables ? Il s'agit d'essayer de définir une notion de « besoin de base » en énergie et d'examiner les conditions permettant d'assurer la satisfaction de ces besoins.

2° Quelles actions peut-on mener au niveau local ?

Le premier aspect permet de s'interroger sur la façon d'évaluer les besoins réels en énergie :

- Répondre aux besoins de services (transports, éclairage, chauffage etc.) en privilégiant des moyens économes en énergie ;
- Mettre en œuvre les procédés à meilleure efficacité énergétique ;
- Développer des sources d'énergie respectueuses de l'environnement.

Autres questions :

Quel est le « statut » de l'énergie ? Peut-on lui appliquer le concept de bien commun de l'humanité développé par ailleurs par Attac ? Quel doit être la situation juridique des ressources et des entreprises énergétiques ?

Quelle place pour l'énergie nucléaire ? Quelle position prendre sur la construction du prototype de centrale nucléaire de nouvelle génération (EPR) ?

Le deuxième aspect concerne les politiques locales (énergies renouvelables et ressources locales, rôle des structures locales de production et de fourniture d'énergie, rôle des collectivités locales). Il doit nous conduire à envisager des actions de formation et d'information.

Le groupe de travail souhaite dans l'immédiat mettre l'accent sur les actions au niveau local :

- Prise de contact avec les acteurs et les collectivités locales ;
- Organisation d'une réunion publique ;
- Réflexion sur une politique énergétique décentralisée.

Remarque : vous pouvez participer à ces réflexions, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Prochaine réunion

Mardi 19 octobre à 18 heures

Local de la FSU - Bourse du Travail de Grenoble